



NOTE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

BUDGETS PRIMITIFS 2025

COMMUNE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – TRANSPORT SCOLAIRE

L'Article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi « NOTRe », précise que, lors de l'envoi du budget principal, des budgets annexes et des comptes administratifs aux services de l'Etat, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée à ces documents en application de l'article L2313-1 du CGCT.

1. Eléments de contexte

Au 1^{er} janvier 2025, la commune de Léognan compte 10 864 habitants (10 843 habitants en 2024). La commune représente 23 % de la population du canton.

Sa superficie est de 41,43 km² soit une densité de 257 habitants au km².

La commune est dotée d'un tissu scolaire important (4 écoles, un collège) ainsi qu'une crèche, un centre de loisirs et plus de 200 associations.

Sur le plan économique, Léognan accueille environ 1 600 entreprises.

2. Priorités du budget

Dans le cadre de sa politique de sobriété énergétique, la stratégie budgétaire communale consiste à accroître rigueur et optimisation afin de limiter les charges de fonctionnement, tant en matière de charges à caractère général que concernant les charges de personnel.

En investissement, la commune poursuit sa politique active (liste non exhaustive) de réhabilitation de son patrimoine bâti et non bâti (centre bourg, programme annuel de voirie...), de rénovation des toitures notamment la phase 3 de l'école Jean Jaurès ainsi que l'isolation avec le remplacement des fenêtres de la maison des associations...

3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Les résultats 2024 permettent de dégager des résultats comme suit :

Section	Titres émis	Mandats émis	Résultat de l'exercice 2024	Résultat antérieur reporté	Résultat cumulé
Fonctionnement	12 082 389.59 €	11 438 556,96 €	643 832,63 €	1 667 889.61 €	2 311 722.24 €
Investissement	3 171 991.85 €	3 479 738.34 €	- 307 746.49 €	2 388 596.83 €	2 080 850.34 €
Total	15 254 381.44 €	14 918 295.30 €	336 086.14 €	4 056 486.44 €	4 392 572.58 €

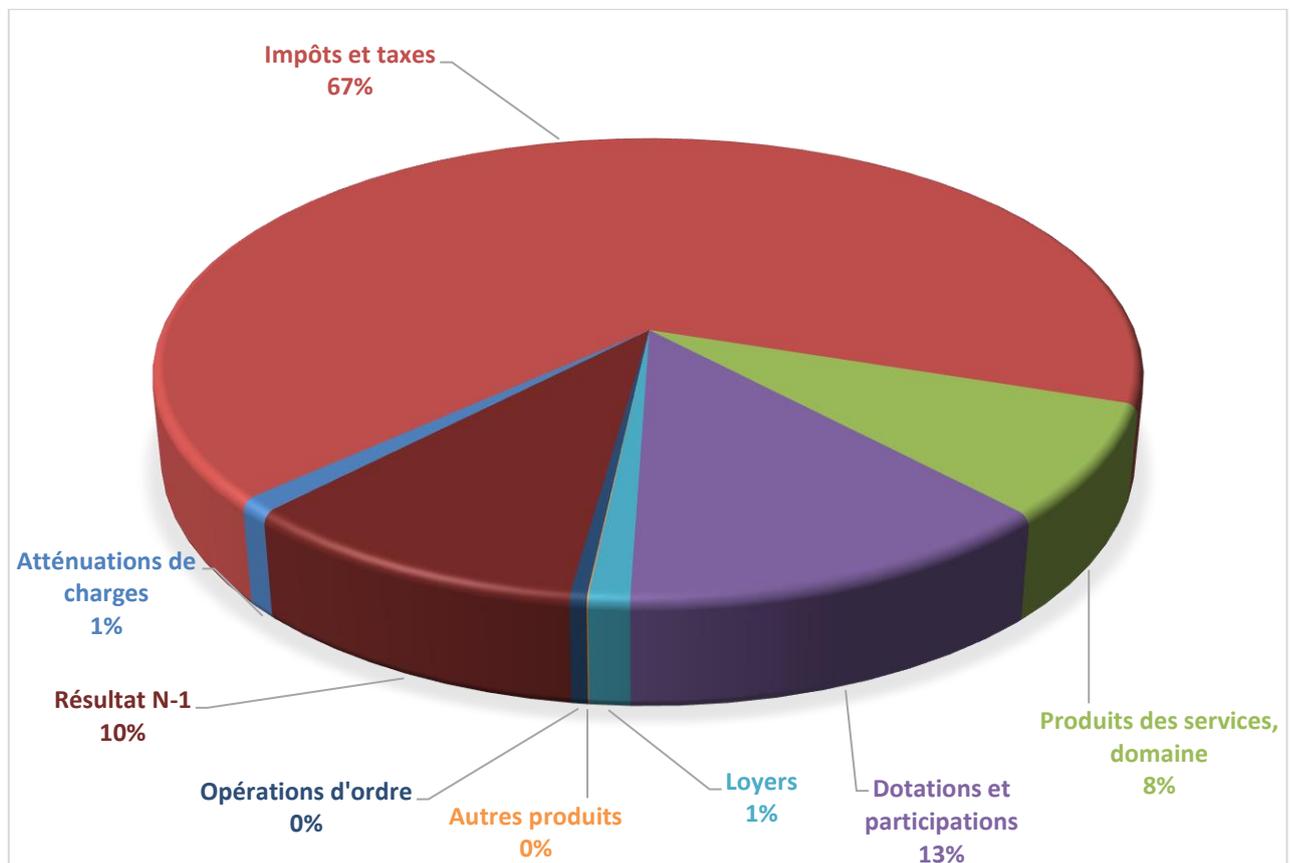
Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2024 est de + 643 832,63 €, cumulé au résultat de l'exercice antérieur, nous arrivons à un excédent de 2 311 722,24 €.

Pour la section d'investissement, le résultat de l'exercice 2024 est de - 307 746.49 €, cumulé au résultat de l'exercice antérieur, cela fait un excédent de 2 080 850.34 €.

Pour l'année 2025, le Budget Principal s'équilibre en dépenses et en recettes à 13 086 648.36 € pour la section de fonctionnement et à 5 838 689.71 € pour la section d'investissement.

3.1 Recettes de fonctionnement

Prévisions des recettes de fonctionnement 2025

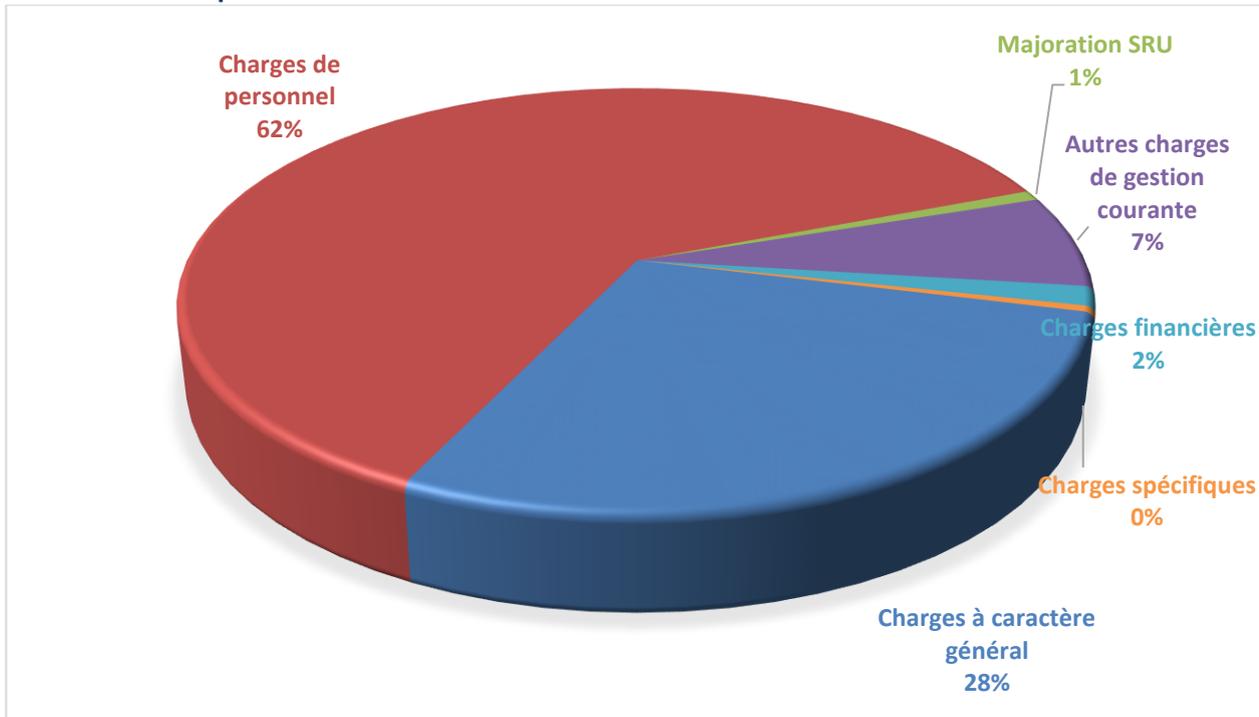


Le budget primitif 2025 comporte les prévisions suivantes :

- Maintien des taux d'imposition communaux (38.42 % pour la taxe foncière sur le bâti, 132.18 % pour la taxe foncière sur le non bâti, et 21.54 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires) ;
- Une estimation prudente des droits de mutation à 400 000 € ;
- Un maintien des concours financiers de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement) ;
- Estimation des impôts directs locaux : 7 226 875 €.

3.2 Dépenses de fonctionnement

Prévisions des dépenses de fonctionnement 2025



Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel s'établissent en 2024 à 61.18 % des dépenses réelles de fonctionnement.

En 2025, La commune recrutera une assistante au service ressources humaines, un agent polyvalent Urbanisme/Etat civil, une cheffe de service Finances (cat B), un chef de service Animation (cat B), un agent au service Manifestations et Cérémonies, un agent polyvalent en CDD pour assurer les petits entretiens dans les écoles l'augmentation et enfin supporter l'augmentation de 3 points du taux de cotisation d'assurance vieillesse applicable aux rémunérations versées aux fonctionnaires territoriaux pour un budget global estimé à 6 720 000 €.

Des pistes d'optimisation seront enfin recherchées dans le domaine du nettoyage des EPI (prime de salissure ou externalisation de la prestation, budget non encore connu).

Les charges à caractère général (chapitre 011)

En 2024, les charges à caractère général représentent à 29.52 % des dépenses réelles de fonctionnement.

On constate une hausse des dépenses pour la restauration scolaire, une hausse de la prime d'assurance ainsi qu'une hausse des tarifs des fluides malgré une utilisation raisonnée des ressources. 45.42 % des charges à caractère général représentent les fournitures telles que l'eau, l'électricité, le chauffage urbain, les denrées pour la cuisine centrale. Les prévisions du chapitre 011 pour 2025 sont en baisse de 4.9 % par rapport au BP2024. La maîtrise des charges à caractère général est essentielle pour une gestion budgétaire saine et responsable. Elle permettra d'optimiser les ressources financières, d'améliorer l'efficacité des services publics.

Les autres charges

En 2024, les autres charges de gestion courante (chapitre 65) représentent 7,41 % des dépenses réelles de fonctionnement. On y trouve notamment les subventions aux associations, les subventions aux les budgets annexes du CCAS et du transport scolaire et les indemnités des élus.

En 2025, une augmentation de 33 500 € de la subvention du CCAS est prévue. La Municipalité maintiendra son soutien à la vie associative.

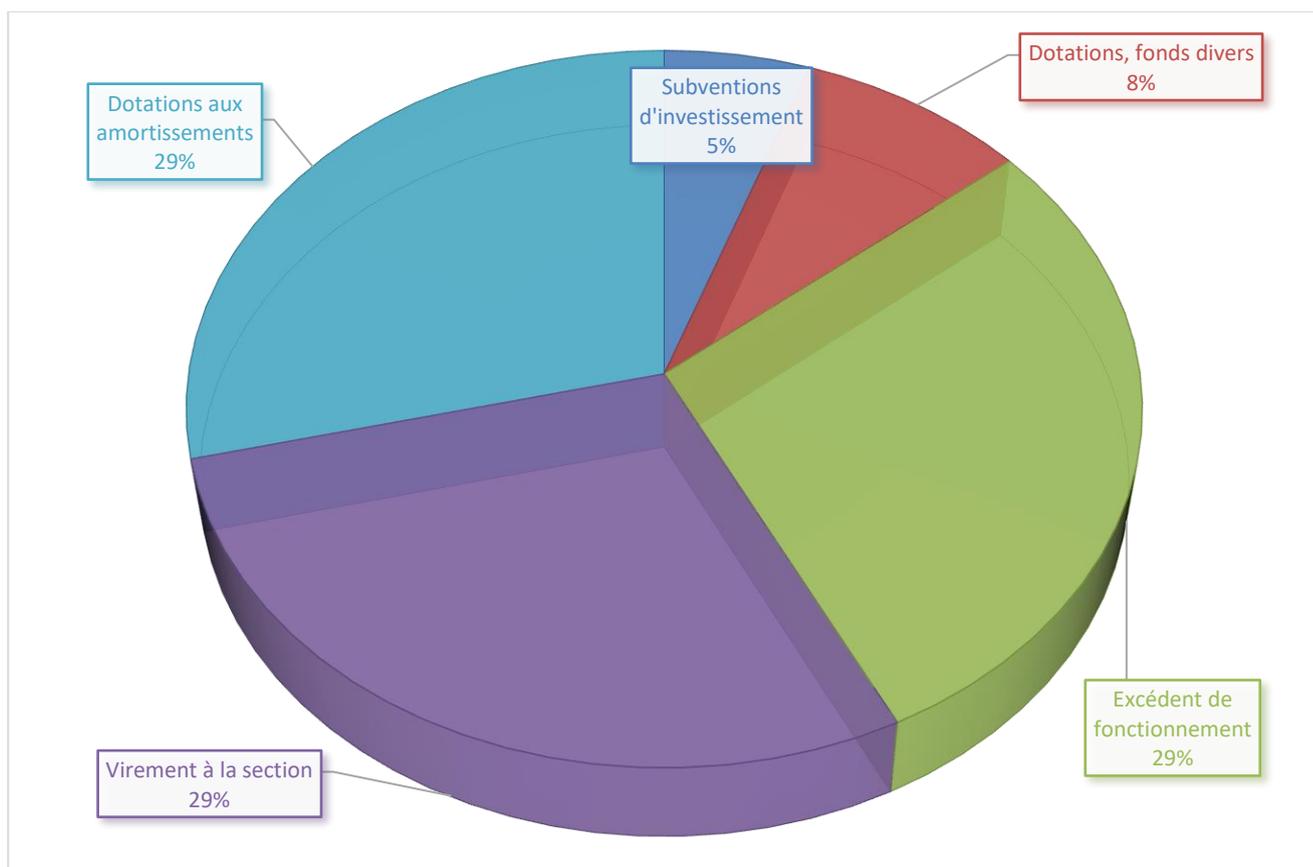
La majoration relative à la carence en logements sociaux (SRU – chapitre 014) représente 85 884 € au BP 2025 (78 282.83 € en 2024).

Les charges financières sont estimées à 1,86 % des charges réelles de fonctionnement, soit 195 268.82 € (ICNE compris). Aucun nouvel emprunt n'est prévu en 2025.

Une enveloppe de 50 000 € a été prévue au chapitre des charges spécifiques relatif aux titres annulés sur exercices antérieurs et 80 000 € au chapitre des dotations aux provisions et dépréciations (provisions pour créances douteuses et contentieux).

3.3 Recettes d'investissement

Prévisions des recettes d'investissement en 2025



En 2025, les recettes réelles d'investissement regroupent principalement des subventions d'investissement dans le cadre des opérations de réfection de la toiture et isolation thermique de l'école élémentaire Jean Jaurès et le remplacement des menuiseries de la Maison des Associations. En 2024, ce sont 177 272.41 € qui ont été perçus en

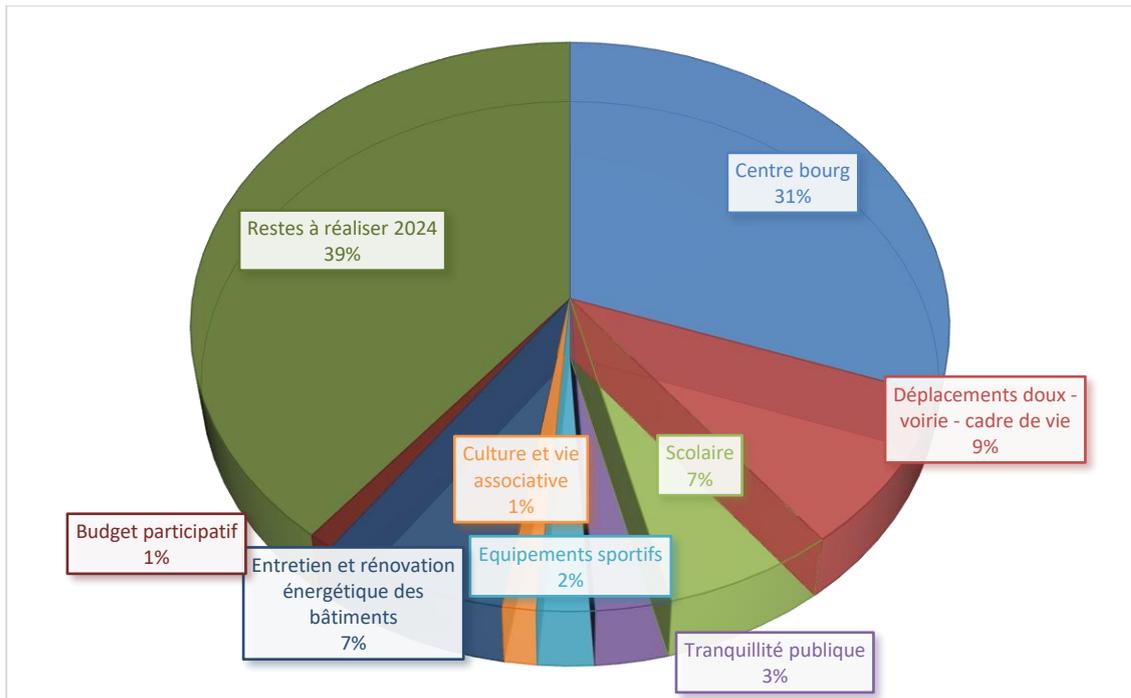
subventions d'équipements (Travaux de rénovation thermique de l'hôtel de ville...). On y trouve également le fonds de compensation pour la TVA pour 100 000 € (199 413.15 € en 2024) et les taxes d'aménagement pour 200 000 € (252 297.26 € en 2024).

De 2018 à 2024, la Municipalité a poursuivi son programme d'investissements sans contracter de nouvel emprunt. Ce choix de gestion est maintenu en 2025.

Dépenses d'investissement

En 2025, les dépenses d'équipement représentent 5 838 689.71 € (contre 6 139 727.59 € prévus au BP 2024).

Les dépenses d'équipements 2025 pourraient être ventilées comme suit :



Projets d'équipements prévus en 2025 (liste non exhaustive) :

Déplacements doux – Voirie – Cadre de vie

- Etudes, Bicon (PUP), Duragne : 20 000 €
- Centre Bourg finalisation phase 1 (tour de l'église) : 572 230 €
- Centre bourg, tranche conditionnelle 1 (place Salvador Allende) : 409 998 €
- Programme annuel de voirie, éclairage public, espaces verts et ville propre, ADAP, PAVE : 450 000 €

Scolaire

- Tranche 3 Isolation et couverture école Jean Jaurès : 210 000 €
- Rénovation satellites : 45 000 €
- Programme pluriannuel de rénovation des écoles (travaux, mobilier) : 90 000 €

Tranquillité publique

- Vidéoprotection renouvellement tranche 1 : 130 000 €
- Matériels (caméras piétons, véhicule, vélo) : 23 000 €

Equipements sportifs

- Main courante rugby : 41 720 €
- Grillage tennis phase 2 : 45 000 €
- Chalet Léogliss : 30 000 €

Culture et vie associative

- Espace Georges Brassens, travaux annuels : 30 000 €
- Scène mobile : 38 000 €

Entretien et rénovation énergétique des bâtiments

- Etudes d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la requalification des locaux administratifs dans le prolongement des travaux engagés dans le cadre de la QVCT : 20 000 €
- Etudes d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la COT de l'auberge du lac bleu : 10 000 €
- Remplacement des menuiseries de la Maison des Associations : 180 000 €
- Village Entreprises : 20 000 €
- Provisions pour la rénovation énergétique des bâtiments : 150 000 €

Citoyenneté

- Budget participatif : 50 000 €

4. Présentation agrégée du budget principal et de ses budgets annexes

Les résultats 2024 par budget sont les suivants :

COMMUNE

Section	Titres émis	Mandats émis	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat cumulé
Fonctionnement	12 082 389.59 €	11 438 556,96 €	643 832,63 €	1 667 889.61 €	2 311 722.24 €
Investissement	3 171 991.85 €	3 479 738.34 €	-307 746.49 €	2 388 596.83 €	2 080 850.34 €
Total	15 254 381.44 €	14 918 295.30 €	336 086.14 €	4 056 486.44 €	4 392 572.58 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section	Titres émis	Mandats émis	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat cumulé
Fonctionnement	564 441.72 €	517 311,26 €	47 130.46 €	455 003.36 €	502 133.82 €
Investissement	2 189 814.95 €	2 154 332.16 €	35 482.79 €	624 094.69 €	659 577.48 €
Total	2 754 256.67 €	2 671 643.42 €	82 613.25 €	1 079 098,05 €	1 161 711.30 €

TRANSPORT SCOLAIRE

Section	Titres émis	Mandats émis	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat cumulé
Fonctionnement	200 209,96 €	175 260,31 €	24 949,65 €	34 098,35 €	59 048,00 €
Investissement	38 097,60 €	22 313,28 €	15 784,32 €	14 195,55 €	29 979,87 €
Total	238 307,56 €	197 573,59 €	40 733,97 €	48 293,90 €	89 027,87 €

Balance générale des budgets consolidés de l'exercice 2024 (exécution du budget)

Section	Titres émis	Mandats émis	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat cumulé
Fonctionnement	12 847 041,27 €	12 131 128,53 €	715 912,74 €	2 156 991,32 €	2 872 904,06 €
Investissement	5 399 904,40 €	5 656 383,78 €	-256 479,38 €	3 026 887,07 €	2 770 407,69 €
Total	18 246 945,67 €	17 787 512,31 €	459 433,36 €	5 183 878,39 €	5 643 311,75 €

Les crédits ouverts en 2025 par budget sont les suivants :

Le **budget principal** s'équilibre en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement à 13 086 648,36 €
- En investissement à 5 838 689,71 €

Le **budget annexe de l'assainissement collectif** s'équilibre en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement à 822 664,23 €
- En investissement à 1 933 548,71 €

Le **budget annexe du transport scolaire** s'équilibre en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement à 245 487,86 €
- En investissement à 59 735,47 €

5. Niveau de l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) et niveau d'épargne nette

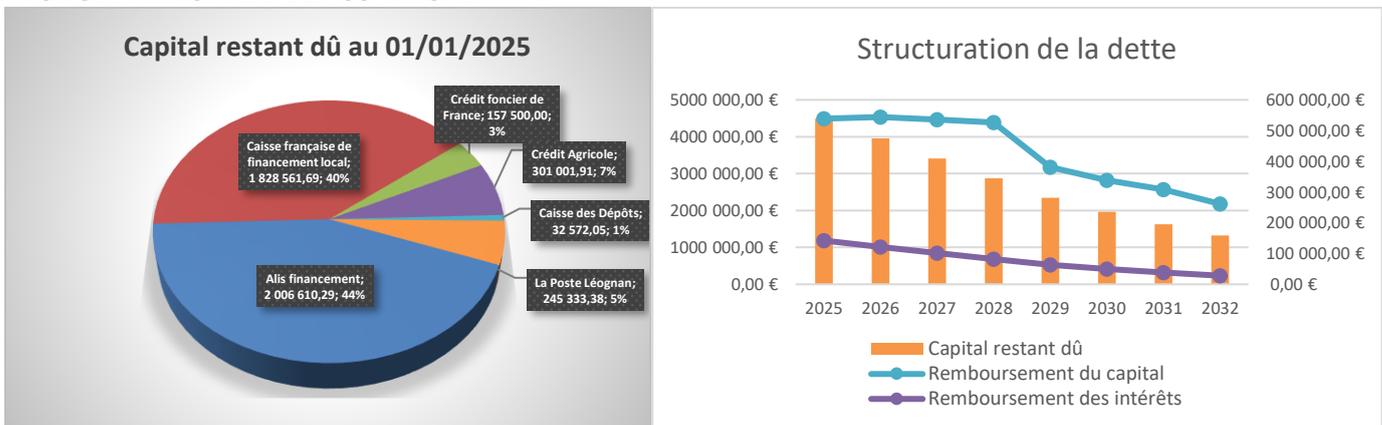
ANNÉE	Dépenses réelles de fonctionnement	Dont intérêts de la dette	Recettes réelles de fonctionnement	Epargne brute	Epargne nette (après remboursement du capital)
2023	9 470 673,52 €	184 030.77 €	11 512 021,30 €	2 041 347,78 €	1 488 127,63 €
2024	10 450 047.93 €	162 850.73 €	12 063 862.69 €	1 613 814,76 €	1 064 727,88 €

6. Capacité de désendettement de la Collectivité

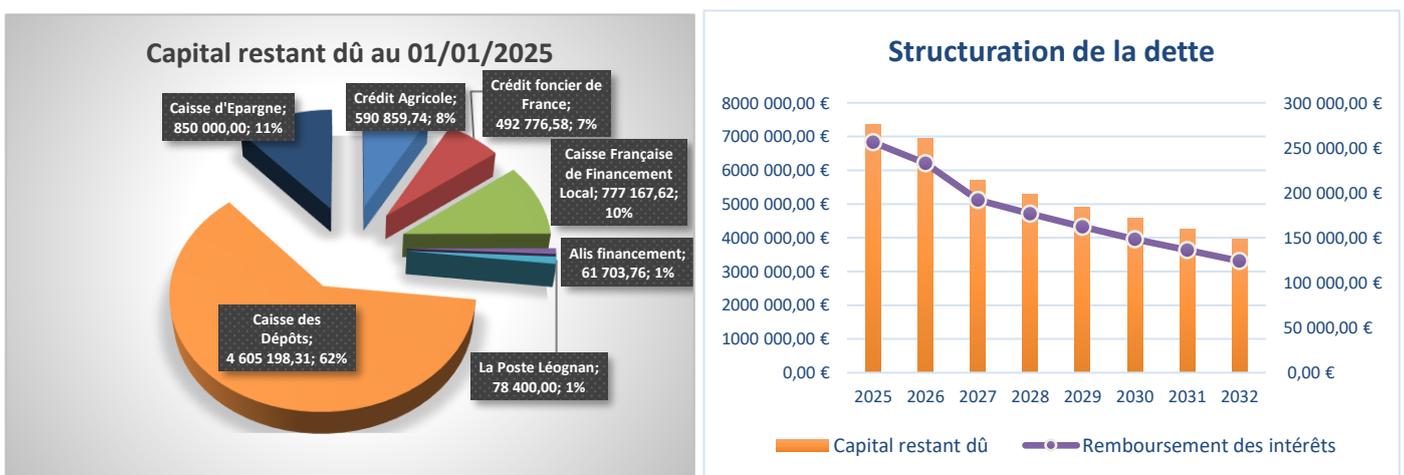
Le Capital Restant Dû (CRD) de la collectivité (budget principal) au 31/12/2024 est de 4 493 194.55 €. La capacité de désendettement est de 2,93 années.

Répartition du capital restant dû par organisme prêteur au 01/01/2025

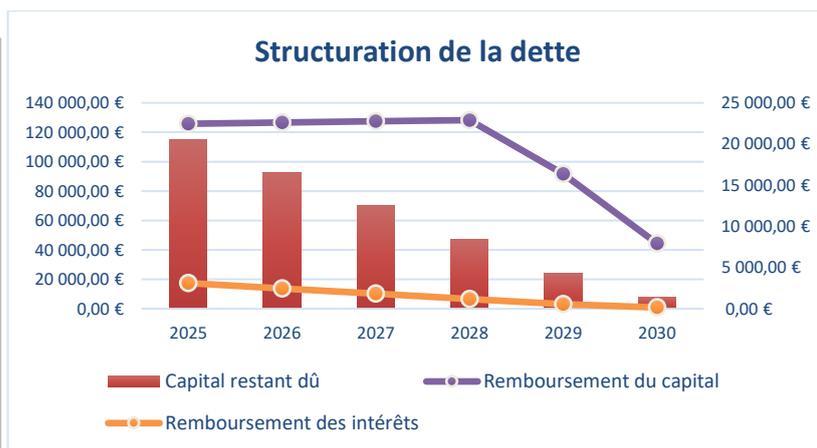
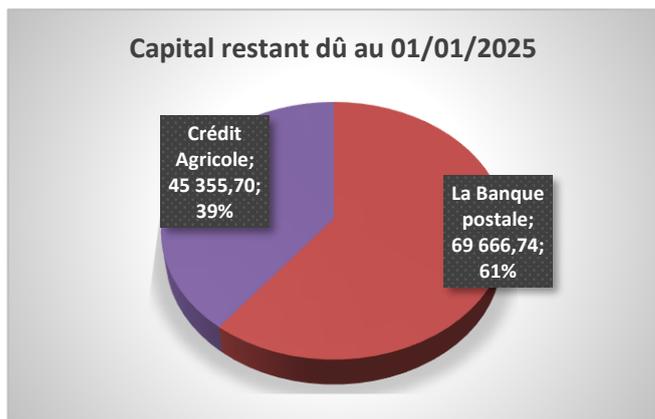
BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF



BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE



7. Principaux ratios de la Commune

RATIOS	COMMUNE par habitant 2024	COMMUNE par habitant 2025
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	955 €	998 €
2 Produit des impositions directes/population	668 €	674 €
3 Recettes réelles de fonctionnement/population	1 097 €	1 119 €
4 Dépenses d'équipement brut/population	240 €	240 €
5 Encours de dette/population	414 €	365 €
6 DGF/population	125 €	127 €
7 Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	61.18 %	62.13 %